

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13388**

Intitulé

Chef de projet en informatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CESI	Directeur Général

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Principalement dévoué à l'amélioration des environnements numériques de l'entreprise, l'activité du Chef de projet en informatique consiste à prendre en charge et à mener à bien des projets informatiques en lien avec l'évolution de tout ou partie du système d'information d'une entreprise. Il est amené à réaliser les activités suivantes :

Activité 1 : Analyser le besoin du client et conduire l'étude de faisabilité du projet informatique

Durant cette phase, il assiste et accompagne la maîtrise d'ouvrage (MOA). A partir de l'analyse des besoins, il rédige une note de cadrage qui intègre l'étude d'opportunité ainsi que la faisabilité du projet. Il veille à comprendre et intégrer l'organisation de la DSI, son schéma directeur ainsi que les services et contraintes de l'entreprise pour répondre aux attendus de la MOA, définis dans la note de cadrage. Après cette étude approfondie alimentée par des échanges avec les parties prenantes du projet (interviews, enquêtes, réunions, etc.), il reformule et synthétise les attentes dans un cahier des charges client. Après validation par la MOA, il le traduit sous la forme d'un cahier des charges fonctionnel, qui décrit les spécificités attendues de la solution ainsi que l'estimation globale des coûts de déploiement de la nouvelle solution informatique. Il garantit l'intégration de la solution quand elle doit s'intégrer dans un environnement existant.

Activité 2 : Construire une solution technique intégrée

Observateur averti des environnements techniques et transverses appliqués au périmètre du projet, il se doit de coordonner la réalisation en respectant l'ensemble des exigences qu'il a préalablement définies. Il investigate auprès de fournisseurs ou de façon interne à l'entreprise, les technologies, techniques et produits informatiques susceptibles d'être intégrés et pouvant répondre aux exigences fonctionnelles. Il conduit les appels d'offres nécessaires le cas échéant. Il définit les choix en fonction de critères liés aux marges de manœuvre qu'autorisent les délais, le budget et les spécificités attendues.

Activité 3 : Organiser et piloter un projet informatique

Il conduit les projets afin de mettre en œuvre des solutions techniques (création, évolution, refonte du système d'information). Après avoir audité, recueilli et formalisé les besoins informatiques émanant des activités de son client et les avoir validés avec lui, il propose un plan de management du projet (découpage en lots, planification, matrice des risques, ressources nécessaires, budget prévisionnel). Il pilote ensuite le déploiement des solutions et le bon déroulement du projet dans le respect des contraintes, coût, délai et qualité.

Activité 4 : Manager le service informatique et ses projets

Au-delà de son expertise technique, il manage un service et/ou des équipes projets. Il constitue son équipe projet compétente, capable de répondre aux challenges techniques (collaborateurs internes ou prestataires). Il encadre cette équipe et définit des objectifs clairs qu'il communique aux collaborateurs concernés. Il communique également auprès des parties prenantes du projet sur l'état d'avancement. A travers son management et sa communication, il accompagne les changements induits par les projets qu'il porte.

Activité 5 : Accompagner la stratégie de l'entreprise dans ses évolutions numériques

Dans les entreprises en perpétuelle évolution technologique, il gère, comme tous les managers de son époque, la transition numérique de ses activités et dans son équipe. Il développe un management collaboratif et parfois même à distance, en s'appuyant sur les nouveaux outils de communication, de travail à distance, de partage de dossiers ou de projets, etc.

Activité 6 : Promouvoir et maîtriser le projet

Pour garantir la qualité et la fonctionnalité de la solution, il supervise ou écrit les tests (unitaires, intégration, etc.). Il assure le suivi du projet et communique au fur à mesure de son avancement auprès des acteurs concernés (commanditaires, financeurs, utilisateurs, etc.). En tant que promoteur de la solution, il en valorise les atouts à l'issue du déploiement.

Le titulaire de la certification est capable de :

- S'approprier le contexte, les enjeux, les objectifs et les contraintes de l'entreprise
- Recueillir et recenser les attentes exprimées par l'ensemble des protagonistes de l'entreprise impactés ou impliqués dans l'évolution du système d'information
- Synthétiser et structurer les besoins du système d'information
- Rédiger le cahier des charges fonctionnel d'un projet informatique
- Recenser et mettre en œuvre les différentes solutions informatiques/ technologiques susceptibles de répondre au cahier des charges fonctionnel défini
- Choisir la/les solutions les plus adaptées et transcrire le cahier des charges fonctionnel en dossier de conception
- Définir la méthode de gestion de projet informatique la plus adaptée
- Décomposer le projet informatique, évaluer la charge de travail et définir les ressources nécessaires
- Repérer et mesurer les risques liés à la gestion d'un projet informatique

- Assurer le suivi du projet pour garantir le respect du plan qualité, le contrôle des réalisations et le reporting auprès de la direction et des parties prenantes
- Clore le projet et garantir sa pérennité
- Encadrer une équipe
- Accompagner le changement dû aux projets informatiques
- Gérer un budget
- Evaluer la performance de son unité
- Intégrer les outils numériques dans son management
- Développer un management collaboratif
- Accompagner la transition numérique de son entreprise
- Construire les outils de promotion du projet informatique
- Organiser le reporting du projet et défendre les intérêts du projet informatique
- Elaborer le plan qualité applicable au projet
- Faire valider le livrable définitif par le client en vue d'autoriser la mise en exploitation
- Superviser le déploiement de la solution informatique
- Trier et organiser les informations issues de ses différentes activités
- Prioriser ses activités et projets
- Coordonner ses activités
- Conduire un projet informatique dans sa globalité
- Rédiger une synthèse comprenant une analyse et une méthodologie et permettant les choix et le déploiement
- Argumenter et convaincre un auditoire professionnel
- Confronter ses pratiques à celles de ses pairs
- Se positionner sur le marché du travail

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activités et notamment ESN

Chef de projet informatique

Chef de projet Maîtrise d'ouvrage Informatique

Chef de projet Maîtrise d'ouvrage délégué

Chef de projet études et développement

Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique

Assistant chef de projet informatique

Responsable informatique

Ingénieur /Consultant informatique

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations sont réalisées sous forme de projets simulés en centre, études de cas, mémoire professionnel et soutenance. La certification est décomposée en 7 blocs de compétences. Il est nécessaire de valider tous les blocs pour obtenir la certification. Pour chaque bloc obtenu, il est délivré un certificat de maîtrise des compétences.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 13388 - Construire une solution informatique	<p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser et mettre en œuvre les différentes solutions informatiques/ technologiques susceptibles de répondre au cahier des charges fonctionnel défini - Choisir la/les solutions les plus adaptées et transcrire le cahier des charges fonctionnel en dossier de conception <p>Modalités d'évaluation : Projet simulé</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'une certification et donne lieu à la délivrance d'un Certificat de maîtrise des compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 13388 - Analyser les besoins	<p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'approprier le contexte, les enjeux, les objectifs et les contraintes de l'entreprise - Recueillir et recenser les attentes exprimées par l'ensemble des protagonistes de l'entreprise impactés ou impliqués dans l'évolution du système d'information - Synthétiser et structurer les besoins du système d'information - Rédiger le cahier des charges fonctionnel d'un projet informatique <p>Modalités d'évaluation : Projet simulé</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'une certification et donne lieu à la délivrance d'un Certificat de maîtrise des compétences.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 13388 - Organiser et piloter un projet informatique	<p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir la méthode de gestion de projet informatique la plus adaptée - Décomposer le projet informatique, évaluer la charge de travail et définir les ressources nécessaires - Repérer et mesurer les risques liés à la gestion d'un projet informatique - Assurer le suivi du projet pour garantir le respect du plan qualité, le contrôle des réalisations et le reporting auprès de la direction et des parties prenantes - Clore le projet et garantir sa pérennité <p>Modalités d'évaluation : Projet simulé</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'une certification et donne lieu à la délivrance d'un Certificat de maîtrise des compétences.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 13388 - Manager le service informatique et ses projets	<p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrer une équipe - Accompagner le changement dû aux projets informatiques - Gérer un budget - Evaluer la performance de son unité <p>Modalités d'évaluation : Projet simulé</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'une certification et donne lieu à la délivrance d'un Certificat de maîtrise des compétences.</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 13388 - Entreprise 3.0 : manager autrement	<p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les outils numériques dans son management - Développer un management collaboratif - Accompagner la transition numérique de son entreprise <p>Modalités d'évaluation : Etude de cas</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'une certification et donne lieu à la délivrance d'un Certificat de maîtrise des compétences</p>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 13388 - Promouvoir et maîtriser le projet	<p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire les outils de promotion du projet informatique - Organiser le reporting du projet et défendre les intérêts du projet informatique - Elaborer le plan qualité applicable au projet - Faire valider le livrable définitif par le client en vue d'autoriser la mise en exploitation - Superviser le déploiement de la solution informatique <p>Modalités d'évaluation : Projet simulé</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'une certification et donne lieu à la délivrance d'un Certificat de maîtrise des compétences</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 13388 - Communiquer et promouvoir un projet informatique	<p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trier et organiser les informations issues de ses différentes activités pour en intégrer les impacts dans son activité - Prioriser ses activités et projets pour organiser son temps - Organiser les activités avec ses collaborateurs et les échéances des autres services - Conduire un projet informatique dans sa globalité - Formaliser une synthèse comprenant une analyse et une méthodologie et permettant les choix et le déploiement d'un projet ou d'une solution - Argumenter et convaincre un auditoire professionnel - Confronter ses pratiques à celles de ses pairs <p>Modalités d'évaluation : Mémoire professionnel et soutenance Une période d'application en entreprise de 4 mois, consécutifs ou non, est obligatoire Ce bloc fait l'objet d'une certification et donne lieu à la délivrance d'un Certificat de maîtrise des compétences</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury national unique composé de 4 membres permanents siégeant pour toutes les délivrances de certification du CESI et de deux professionnels du secteur d'activité concerné.
En contrat de professionnalisation	X		Jury national unique composé de 4 membres permanents siégeant pour toutes les délivrances de certification du CESI et de deux professionnels du secteur d'activité concerné.
Par candidature individuelle	X		Jury national unique composé de 4 membres permanents siégeant pour toutes les délivrances de certification du CESI et de deux professionnels du secteur d'activité concerné.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		Jury national unique composé de 4 membres permanents siégeant pour toutes les délivrances de certification du CESI et de deux professionnels du secteur d'activité concerné.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chef de projet en informatique" avec effet au 25

novembre 2016, jusqu'au 18 décembre 2021.

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chef de projet en informatique" avec effet au 25 novembre 2011, jusqu'au 25 novembre 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 19 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 28 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 22 mars 2000 publié au Journal Officiel du 29 mars 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Complément de l'arrêté du 22 juillet 1999 paru au Journal Officiel du 30 juillet 1999.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique

Arrêté du 28 novembre 1995 publié au Journal Officiel du 14 décembre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Chef de projet en informatique de gestion'.

Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Chef de projet en informatique de gestion'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

25 certifiés par an en moyenne

<http://www.cesi.fr>

Autres sources d'information :

www.cesi.fr

<http://www.cesi.fr>

Lieu(x) de certification :

CESI 30 rue Cambronne 75015 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CESI Etablissement d'Aix-en-Provence : Europôle de l'Arbois - Pavillon Martel - Av. Louis Philibert - BP 30 - 13545 Aix-en-Provence cedex 04

CESI Etablissement d'Angoulême : 40 route de la Croix du Milieu - 16400 La Couronne

CESI Etablissement d'Arras : 7 rue Diderot - 62000 Arras

CESI Etablissement de Bordeaux : 60 rue de Maurian - CS 30017 - 33295 Blanquefort cedex

CESI Etablissement de Brest : 2 avenue de Provence 29200 BREST

CESI Etablissement de Dijon : 10 allée André Bourland - Parc Technologique de la Toison d'Or - 21000 DIJON

CESI Etablissement de Grenoble : Inovalée - 7 chemin du Vieux Chêne - 38240 Meylan

CESI Etablissement de La Réunion : Campus Pro - 65 rue du Père Lafosse - Boîte N°4 - 97410 Saint-Pierre

CESI Etablissement de La Rochelle : Maison des Sciences de l'ingénieur - Pôle Sciences et Technologie - Avenue Michel Crépeau - 17042 La Rochelle Cedex 1

CESI Etablissement du Mans : Immeuble Newton - 47 av. F-Auguste Bartholdi - 72000 Le Mans

CESI Etablissement de Lille : Campus SKEMA - Avenue Willy Brandt - 59777 Euralille

CESI Etablissement de Lyon : 19 av. Guy de Collongue - 69 134 Ecully Cedex

CESI Etablissement de Montpellier : 169 rue Georges Auric - ZAC de Tournezy - 34070 Montpellier

CESI Etablissement de Nancy : 2 bis rue de Crédenche - 54600 Villers-lès-Nancy

CESI Etablissement de Nantes : 1 av. Augustin-Louis Cauchy - Campus de la Chantrerie - CS 10793 - 44307 Nantes Cedex 03

CESI Etablissement de Nice Sophia Antipolis : 1240 route des Dolines - Buropolis 1 - 06560 Sophia Antipolis

CESI Etablissement d'Orléans : 1 allée du Titane - 45100 Orléans

CESI Etablissement de Paris-Nanterre : 93 bld de la Seine BP 602 - 92006 Nanterre

CESI Etablissement de Pau : 8 rue des Frères d'Orbigny - 64000 PAU

CESI Etablissement de Reims : 7 bis av. Robert Schuman - 51100 Reims

CESI Etablissement de Rouen : 1 rue G. Marconi - Parc de la Vatine - 76130 Mont-Saint-Aignan

CESI Etablissement de Saint-Nazaire : Boulevard de l'Université - Campus de Gavy Océanis - BP 152 - 44603 Saint-Nazaire

CESI Etablissement de Strasbourg : 2 allée des Foulons - Parc Club des Tanneries - 67380 Strasbourg Lingolsheim

CESI Etablissement de Toulouse : 16 rue Magellan - 31670 Labège

Historique de la certification :

2011 : Chef de projet en informatique

1995 : Chef de projet en informatique de gestion

1991 : Chef de projet junior en informatique de gestion

Certification précédente : [Chef de projet en informatique de gestion](#)